



La Feuille de Chou

Edito

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Cette semaine, l'édito sera consacré à une activité de Terre Solidaire dont je ne parle pas suffisamment : l'AVA.

Les Ateliers d'adaptation à la Vie Active (AVA) des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) jouent un rôle primordial d'insertion de personnes fragilisées. En amont du parcours de la personne, l'objectif des AVA est de permettre aux personnes hébergées de conserver leur dignité par un travail rémunéré en contrepartie de leur hébergement et d'un accompagnement

C'est l'histoire commune du Centre d'Hébergement Carmintran et de l'ACI Terre Solidaire qui permet à notre association de pouvoir accueillir des AVA.

Puisque nous portons un CHRS, nous pouvons proposer à toutes les personnes hébergées (si elles le souhaitent) de prendre une activité dans notre structure d'insertion par l'activité économique. C'est donc un excellent moyen pour reprendre des habitudes pouvant mener à un contrat de travail, une autonomie financière...

Les personnes en AVA ne sont pas salariées mais rémunérées au « pécule », sur une base horaire de 3.15. La durée mensuelle de l'activité en AVA est de 80 heures maximum et cela sur une année au plus.

Les ressources financières des AVA proviennent d'aides publiques : la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de populations (DDCSPP) prend en charge environ 80 % du coût de fonctionnement (encadrement, accompagnement social...) et du produit d'une partie de la vente des légumes produits à Terre Solidaire.

Les AVA ne relèvent pas du droit du travail et ne bénéficient pas des mêmes conventionnements que les structures classiques de l'insertion par l'activité économique. Par conséquent, sur le Chantier d'Insertion se côtoient des salariés en insertion à 26 H, à 35 H et des personnes bénéficiant d'un contrat AVA pouvant faire 2 H de travail par semaine jusqu'à 20 H.

Les objectifs des uns ne sont pas les mêmes que ceux des autres.

Cela complique autant la tâche des encadrants maraîchers, de la chargée d'insertion que de notre secrétaire-comptable, mais, en grands professionnels qu'ils sont, les salariés permanents de Terre Solidaire arrivent à porter l'Atelier Chantier d'Insertion et l'Atelier d'adaptation à la Vie Active.

Nous ne pourrions pas être performants sans le CHRS.

C'est bien parce que nous sommes accueillis au sein de Carmintran que tout cela est possible, c'est bien parce que Marie-Claude tisse du lien au quotidien avec tous les salariés de la Maison, c'est bien parce que Simonne est une pierre angulaire, c'est bien parce que Floriane, Bérenger et Rodrigue entretiennent d'étroites relations avec Christelle, Simonne, Myriam et tous les autres salariés de la Sasson qui œuvrent au sein du foyer d'hébergement que Terre Solidaire peut proposer un Atelier pour les résidents.

Pour terminer, laissons la parole à un esclave grec affranchi, un fabuliste ancien mais d'actualité, Esope, qui écrivait 600 années avant notre ère que l'union fait la force.

Véronique, Coordinatrice

Votre panier

Pour un grand panier

2 kg	Pommes de terre
1 kg	Panais
1 kg	Betteraves
1 kg	Radis noirs
0.5 kg	Oignons jaunes
1	chicorée frisée
150 g	Mâche

La Recette de la semaine

Velouté carottes panais

- 500 g de carottes
- 250 g de panais
- 1 blanc de poireau
- 1 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 c. à soupe de crème fraîche
- 1 pincée de muscade, sel, poivre

Lavez et épluchez le poireau. Otez le vert et coupez le blanc en tronçons. Dans une cocotte, faites-le revenir 1 à 2 min dans l'huile d'olive.

Lavez, épluchez et coupez les carottes et le panais en tronçons.

Ajoutez-les au blanc de poireau. Ajoutez 1/2 l d'eau. Laissez cuire pendant 30 min. Puis, mixez le tout avec la crème fraîche. Salez et poivrez. Ajoutez la muscade. Servez bien chaud.



Informations :
semaine 7 non livrée,
prévue dans votre contrat,
soit le 13 février 2015



Coin des Maraîchers

Je vous souhaite à tous une bonne année 2015, pleine de bonheur et d'engagements solidaires.

C'est le moment de vous remercier, chers adhérents consom'acteurs, pour avoir poursuivi l'aventure des paniers. Vos renouvellements sont la preuve pour nous que vous êtes attachés au projet de Terre Solidaire, des légumes biologiques avec des hommes debout.

2015 est pour nous une année charnière, car nous devons continuer à améliorer la qualité des légumes, garder la même surface de tirage de bois et le plus important, mettre l'accent sur l'insertion.

A ce propos, on peut parler de la possibilité qu'il est proposé aux jardiniers de passer aux 35 heures.

Le fait d'être aussi proche du monde professionnel est une aubaine, car cela va permettre aux jardiniers de se remettre dans un rythme de travail conforme à la durée du travail en vigueur dans notre pays. Le passage aux 35 heures a été bien travaillé avec les jardiniers concernés et la chargée d'insertion. Car le but est multiple, permettre à certains d'accéder aux permis, à d'autres de payer leurs dettes, afin que leur passage à Terre Solidaire soit le plus positif. Mais le passage aux 35 heures est une bonne chose pour nous, car cela nous permet d'augmenter notre temps de présence au tirage de bois, activité qui dégage des revenus au moment où la végétation est au repos.

Nous sommes maintenant reconnus dans la Combe de Savoie et le bouche à oreilles joue à plein, donc cette année nous arriverons à atteindre l'objectif de 70 hectares. La réputation de TS dépasse même la frontière de la Savoie. J'en veux pour preuve l'appel téléphonique d'un viticulteur du Bugey, qui a appris la qualité de notre travail, par le technicien de la chambre d'agriculture qui suit les viticulteurs.

Par contre, nous ne mettons pas tous nos œufs dans le même panier, car une équipe de TS est chargée de préparer vos paniers et également la nouvelle saison, c'est Bérenger qui l'accompagne. Les pommes de terre de semence ont été mises en caisses, afin qu'elles germent. La plantation des nouvelles sous serre est prévue mi-février.

Notre stock de pommes de terre est encore important et nous allons procéder à une vente en filet, donc si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à téléphoner au secrétariat ou à laisser un message :

secretariat@terre-solidaire.fr

Cette semaine, nous vous livrons du panais, c'est le légume symbole de l'année qui vient de s'écouler, car au moment où nous l'avons désherbé, il y avait peu de présent. Avec de la patience, de la minutie, et le travail des présents, nous avons réussi à le produire. Donc, appréciez-le à sa juste valeur. En velouté, il donnera toute sa quittance. Nous les avons récoltés, il y a peu de temps, afin de tenir compte de vos remarques de l'année dernière et la récolte n'est pas encore terminée. Elle se fait au fur et à mesure de nos besoins, comme dans un vrai petit jardin potager de 3 ha tout de même !

Rodrigue, encadrant maraîcher

Grande vente de filets de pommes de terre, vendredi 6 février 2015,
sur le dépôt de Terre Solidaire, de 13 H à 18 H

Filet de 25 kg : 30 euros

Merci de commander à : secretariat@terre-solidaire.fr ou 04 79 84 41 23

